

Section 1. Identification	
<b>Identificateur du produit</b> Triumph	<b>Version :</b> 8 <b>Date d'entrée en vigueur :</b> 25 janvier 2021
<b>Autres moyens d'identification</b>	Revêtement de sol
<b>Identification du fournisseur initial</b>	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél : 403-287-2055
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Revêtement de sol. Aucune restriction
<b>Famille de produit</b>	Mélange
<b>Numéro d'urgence</b>	1-855-887-2055 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR

Section 2. Identification des dangers	
<b>Classification du risque</b>	
<b>Dangers pour la santé</b>	Lésions/irritation oculaires – Catégorie 2B Reprotoxicité – Catégorie 1
<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Cause une irritation oculaire. Susceptible de nuire à la fertilité ou aux enfants à naître (inhalation, contact cutané ou ingestion).
<b>Conseils de prudence relatifs à la prévention</b>	Se laver soigneusement les mains après manipulation. Veiller à obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises. Porter des gants, vêtements, lunettes et masque de protection.
<b>Conseils de prudence relatifs aux interventions</b>	EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin.
<b>Conseils de prudence relatifs au stockage</b>	Garder sous clé.
<b>Conseils de prudence relatifs à l'élimination</b>	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales en vigueur.

<b>Autres dangers</b>	Aucun
-----------------------	-------

<b>Section 3. Composition / Informations sur les composants</b>			
<b>Dénomination chimique</b>	<b>Nom commun ou synonymes</b>	<b>Numéro CAS et autres identificateurs uniques</b>	<b>Concentration</b>
Phtalate de dibutyle	Benzenedicarboxylate-1,2 de dibutyle, ester dibutylique	84-74-2	1 – 5 %
Éther de diéthylèneglycol et de monométhyle	Éther méthylique du diéthylène glycol	111-77-3	3 – 7 %
Les autres composants sont considérés sans danger et font partie d'un mélange breveté.			

<b>Section 4. Mesures de premiers secours</b>	
<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement la peau sous l'eau courante. Enlever et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficulté à respirer, consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Donner deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. Étendre la victime sur son flanc gauche pour prévenir toute aspiration de vomi. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Souffle court, nausée.
<b>Prise en charge médicale immédiate et traitement spécial</b>	Déplacer la personne à l'air libre. Toute matière en contact avec les yeux doit être rincée immédiatement avec de l'eau. Si la manœuvre est aisée, enlever les lentilles de contact. En cas de contact cutané, laver avec de l'eau et du savon. Traiter symptomatiquement.

<b>Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie</b>	
<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>	Utiliser les moyens d'extinction adéquats pour éteindre l'incendie.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Si la matière brûle, des oxydes de carbone peuvent être produits.

## Fiche de données de sécurité

<b>Risques spécifiques inhérents au produit</b>	Produits de décomposition dangereux formés en cas de contact avec le feu : oxydes de carbone
<b>Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et structures exposées au feu.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
<b>Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Gants (néoprène), lunettes de sécurité. Éviter d'inhaler les vapeurs, brumes ou gaz. S'assurer d'une ventilation adéquate. Évacuer le personnel jusqu'à une zone sûre.
<b>Précautions environnementales</b>	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les cours d'eau et égouts.
<b>Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage</b>	Pomper ou absorber la matière déversée et la placer dans un récipient pour élimination. Laver la zone de déversement avec de l'eau pour éliminer les résidus. Ne pas laisser le produit sécher ou il sera très difficile de l'enlever.

Section 7. Manutention et stockage	
<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Manipuler avec soin
<b>Conditions de sécurité relatives au stockage</b>	Garder dans un endroit frais et sec. Garder le récipient fermé hors utilisation. Protéger du gel.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle				
Paramètres de contrôle	TWA <sup>1</sup> : 8 heures	STEL <sup>2</sup> : 15 min	Plafond	DIVS*
Éther de diéthylèneglycol et de monométhyle	30 ppm			
Phtalate de dibutyle	5 mg/m <sup>3</sup> (ACGIH)			
	*Présentant un danger immédiat pour la vie et la santé			
<b>Contrôle de l'exposition</b>	Ventilation locale par aspiration			
<b>Mesures d'ingénierie</b>	Utiliser un système d'aspiration mécanique ou hotte de laboratoire			

<sup>1</sup> Valeur pondérée dans le temps

<sup>2</sup> Valeur limite d'exposition pour une courte durée

## Fiche de données de sécurité

<b>appropriées</b>	pour éviter l'exposition. S'assurer de la disponibilité d'une station de lavage oculaire et douche de sécurité.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	Nécessaire si les limites d'exposition sont dépassées :
<b>Protection oculaire / faciale</b>	Porter des lunettes de sécurité
<b>Protection cutanée</b>	Gants
<b>Protection des voies respiratoires</b>	Un appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes appropriées (anti vapeurs / brumes organiques)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques	
<b>Apparence</b>	Liquide opaque, laiteux, blanchâtre
<b>Odeur</b>	Légère odeur
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	8,5
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	100 °C
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	0 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée
<b>Tension de vapeur</b>	Aucune donnée
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée
<b>Densité relative</b>	1,027
<b>Solubilité</b>	Miscible
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau</b>	Aucune donnée
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée

Section 10. Stabilité et réactivité	
<b>Réactivité</b>	Stable
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Ne se produira pas

## Fiche de données de sécurité

<b>Conditions à éviter</b>	Températures élevées extrêmes. Protéger du gel.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition ne devrait pas se produire dans des conditions normales d'utilisation.

<b>Section 11. Données toxicologiques</b>			
<b>Toxicité des composants</b>	<b>DL50 orale</b>	<b>DL50 cutanée</b>	<b>CL50 respiratoire</b>
Phtalate de dibutyle	7,5 g/kg (rat)	20,9 g/kg (lapin)	4 250 mg/m <sup>3</sup> (rat)
Éther de diéthylèneglycol et de monométhyle	5,5 g/kg (rat)	6,54 L/kg (lapin)	50 mg/m <sup>3</sup> (4 h, rat)
<b>Voies d'exposition probables</b>			
<b>cutanées :</b>	Peut causer irritation et rougeurs par un contact prolongé.		
<b>oculaires :</b>	Peut causer irritation et rougeurs.		
<b>respiratoires :</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires et des membranes muqueuses.		
<b>orales :</b>	Peut causer des troubles de la voie digestive.		
<b>Estimations de la toxicité aiguë (ETA)</b>	Aucune donnée		
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique</b>	Non classé		
<b>Toxicité par aspiration</b>	Non classé		
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées</b>	Non classé		
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Lapin – Aucune irritation cutanée		
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	Légère irritation		
<b>Sensibilisation cutanée ou respiratoire</b>	N'est pas un sensibilisant		
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune information disponible.		
<b>Reprotoxicité</b>			
- <b>Fonction sexuelle et fertilité</b>	Présumé toxique pour la reproduction humaine		
- <b>Développement postnatal</b>	Non classé		
- <b>Effets sur ou via la lactation</b>	Non classé		
<b>Mutagénicité sur cellules</b>	Non classé		

<b>germinales</b>	
<b>Effets interactifs</b>	Aucun connu
<b>Autres renseignements</b>	Aucun connu

<b>Section 12. Données écologiques</b>	
<b>Écotoxicité</b>	Phtalate de dibutyle CL50 / 96 heures Pimephales promelas – 0,85 mg/L CL50 / 48 heures Puce d'eau – 3,7 mg/L
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Ne persistera pas
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Phtalate de dibutyle : (Pimephales promelas) – 11 jours, facteur de bioconcentration (FBC) : 2 165
<b>Biodégradabilité</b>	Non disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun connu

<b>Section 13. Informations relatives à l'élimination du produit</b>	
<b>Élimination du produit</b>	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales en vigueur.

<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>	
<b>Numéro ONU</b>	Aucun
<b>Désignation officielle pour le transport selon l'ONU</b>	Aucun
<b>Classe(s) de dangers relative(s) au transport</b>	Non régulé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non régulé
<b>Dangers environnementaux</b>	Sans objet
<b>Transport en vrac</b>	Sans objet
<b>Précautions spéciales</b>	Sans objet
<b>Numéro dans le guide des mesures d'urgence du Ministère des Transports</b>	Aucun

<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Canada – Inventaire LIS</b>	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), la liste extérieure des substances (LES), ou en sont exempts.
<b>TSCA</b>	Tous les composants de ce produit figurent à l’Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
<b>Informations additionnelles</b>	Aucune

<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Classification NFPA</b>	Santé-1/ Inflammabilité-0/Reactivité-0/Risque spécifique-sans objet
<b>Classification SIMD</b>	Santé-1/Inflammabilité-0/Reactivité-0/Protection personnelle-Voir section 8.
<b>Préparé par:</b>	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
<b>Date de préparation:</b>	30 mars 2012
<b>Date de la plus récente révision:</b>	25 janvier 2021
<p><b>Clause de non-responsabilité</b>            Note à l’attention du lecteur</p> <p>À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l’exactitude ou l’exhaustivité de l’information contenue dans la présente fiche. Il incombe à l’utilisateur de déterminer l’adéquation du produit avec l’usage qu’il souhaite en faire. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques sont décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu’il n’en existe pas d’autres.</p> <p>Chemfax Products Ltd. rejette expressément toute responsabilité, expresse ou tacite, quant aux garanties sur la qualité marchande et l’adéquation du produit fourni pour une utilisation spécifique.</p>	